

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

LA SINISTRALITE EN MAINTENANCE

Les accidents du travail liés à la maintenance sont nombreux et souvent graves.

En France, environ 600.000 personnes sont concernées par des activités de maintenance. On estime que 15 à 20 % des accidents du travail et 10 à 15 % des accidents mortels sont liés aux opérations de maintenance (source Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail). Les accidents graves sont plus généralement liés aux interventions correctives réalisées en urgence lors d'une panne.

ELEMENTS CHIFFRES DE SINISTRALITE EN MAINTENANCE EN ALSACE-MOSELLE

Dans ce dossier vous découvrirez des éléments chiffrés relatifs aux accidents du travail graves (*) et mortels survenus en Alsace-Moselle lors des opérations de maintenance pour la période 2017-2020.

Les données sont issues de l'exploitation des DAT (déclarations d'accidents du travail) et des rapports d'enquêtes de la Carsat Alsace-Moselle.

Ces informations concernent :

- Accidents du travail mortels en lien avec une opération de maintenance
- Accidents du travail graves en lien avec une opération de maintenance avec un taux d'incapacité permanente supérieur ou égal à 10%
- Période concernée : années 2017, 2018, 2019 et 2020
- Secteur géographique : Alsace-Moselle

(*) : AT graves, ne sont pris en compte que les accidents ayant généré un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10%

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

	Tous secteurs confondus	Secteur de la Maintenance	en %
Nombre de sinistres d'accidents mortels sur la période :	121	9	7,4 %
Nombre de sinistres d'accidents graves(*) sur la période :	969	85	8,8 %
TOTAL :	1090	94	8,6 %

Pour les accidents du travail graves (*) en maintenance :

Nombre de jours d'arrêt moyen :	466 jours
Coûts moyens par accident :	36 900,- €

Nota : Les données de ce document concernent des chiffres relativement faibles en matière de statistique et il convient donc de les exploiter avec prudence.

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

1 - REPARTITION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL GRAVES(*) ET MORTELS EN MAINTENANCE

➤ Répartition par CTN : (Comités Techniques Nationaux)



Commentaire : Les accidents du travail en maintenance sont particulièrement présents dans le secteur de la métallurgie avec environ un tiers des accidents du travail, mais il faut noter que l'ensemble des secteurs d'activités techniques sont concernés.

➤ Répartition par taille d'établissement :



Commentaire : Toutes les tailles d'entreprises sont concernées par les accidents du travail en maintenance, et plus particulièrement les TPE et les PME.

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

➤ Répartition EU (entreprise utilisatrice) / EE (entreprise extérieure) / Intérimaire :



Commentaire : Les salariés de maintenance de l'entreprise utilisatrice sont les plus exposés. Il faut toutefois noter que les entreprises extérieures, moins nombreuses, représentent tout de même un cinquième des accidents.

2 – ELEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES VICTIMES

➤ Répartition suivant l'âge de la victime :



Commentaire : Ces statistiques sont à mettre en perspectives avec le nombre de salariés réellement présents par tranches d'âges dans le domaine de la maintenance.

Il faut rappeler que tous secteurs confondus, les jeunes ont 2 à 3 fois plus d'accidents que la moyenne des salariés.

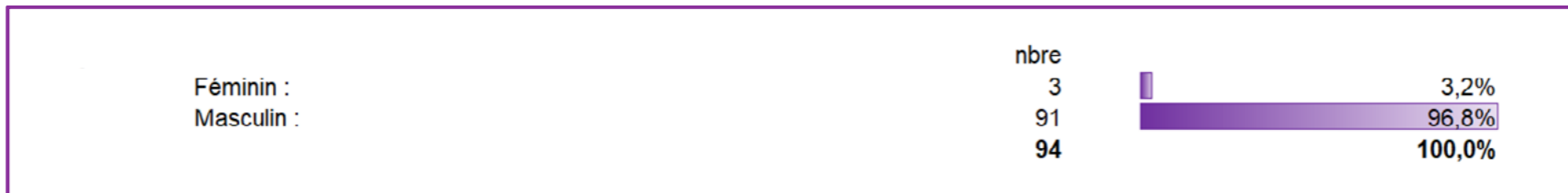
LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

➤ Répartition suivant l'ancienneté au poste :



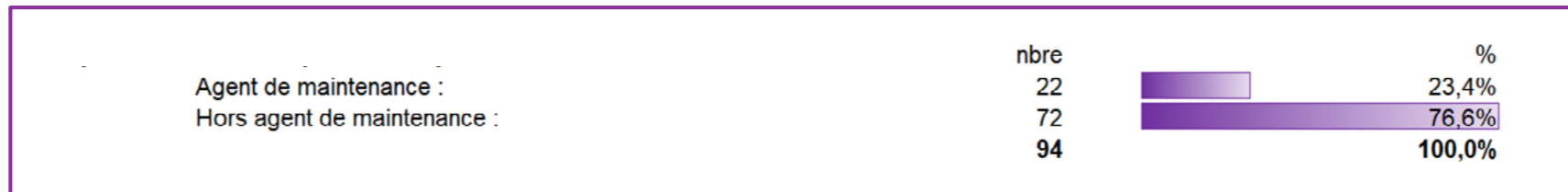
Commentaire : 20% des accidents du travail graves et mortels en maintenance concernent des salariés qui sont en postes depuis moins d'un an.

➤ Répartition suivant le sexe :



Commentaire : Les métiers de la maintenance restent à ce jour encore très masculins, ce qui explique que les hommes sont plus représentés dans ces statistiques.

➤ Répartition suivant la qualification professionnelle :



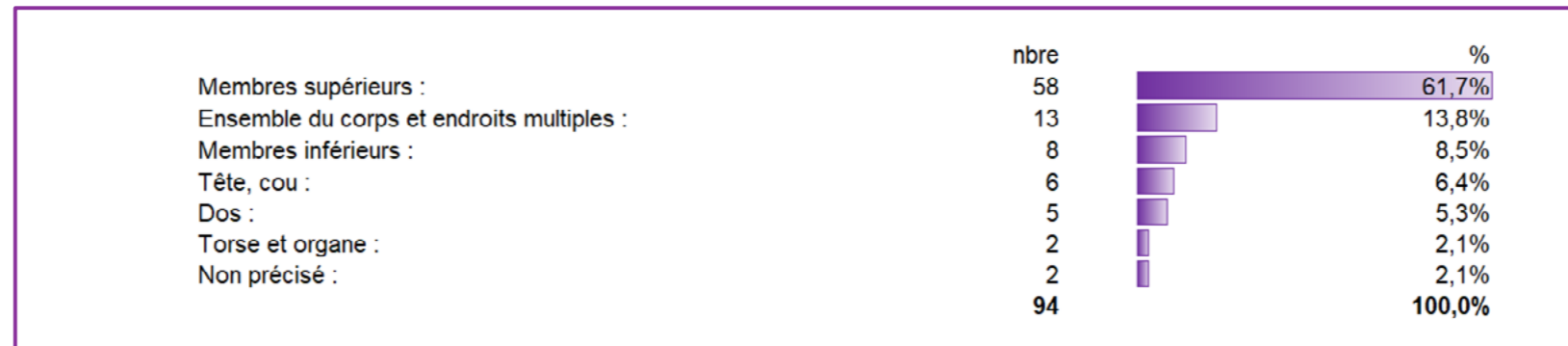
Commentaire : La catégorie "agent de maintenance" regroupe les salariés dont la fonction est clairement identifiée comme appartenant au service maintenance. La catégorie "hors agent de maintenance" intègre l'ensemble des autres fonctions qui, dans le cadre de leur activité, réalisent également des interventions ponctuelles de maintenance, comme par exemple des opérateurs de production.

Les salariés « hors agent de maintenance » connaissant probablement moins bien les risques spécifiques et étant moins bien formés à la prévention en maintenance que les « agents de maintenance », ils seraient susceptibles d'avoir plus d'accidents graves.

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

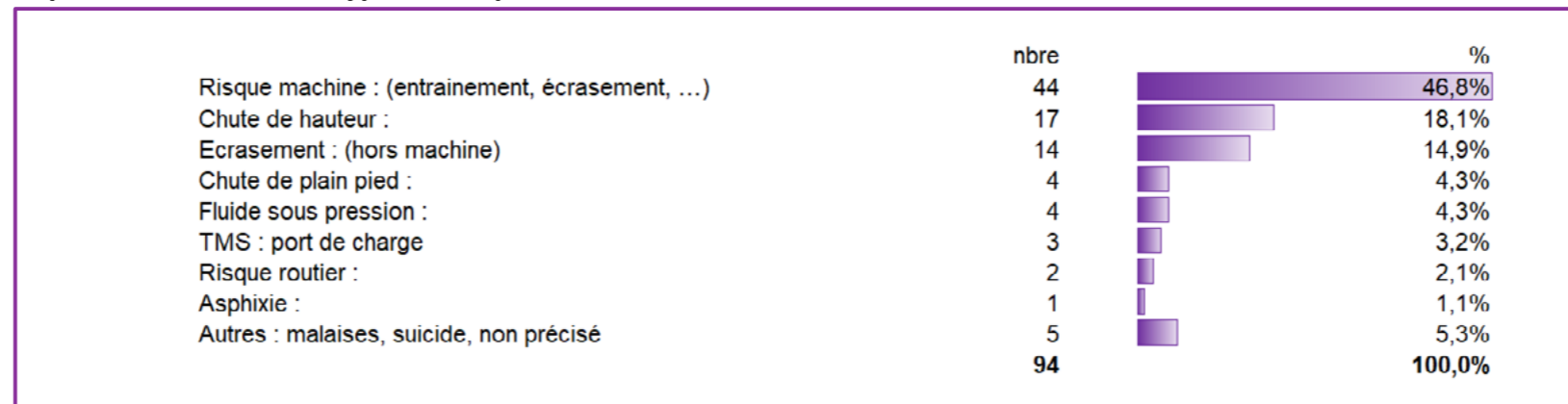
ELEMENTS D'INFORMATIONS SUR LES ACCIDENTS

➤ Répartition suivant le siège des lésions :



Commentaire : Les membres supérieurs (main, doigt, bras) sont particulièrement exposés dans les activités de maintenance.

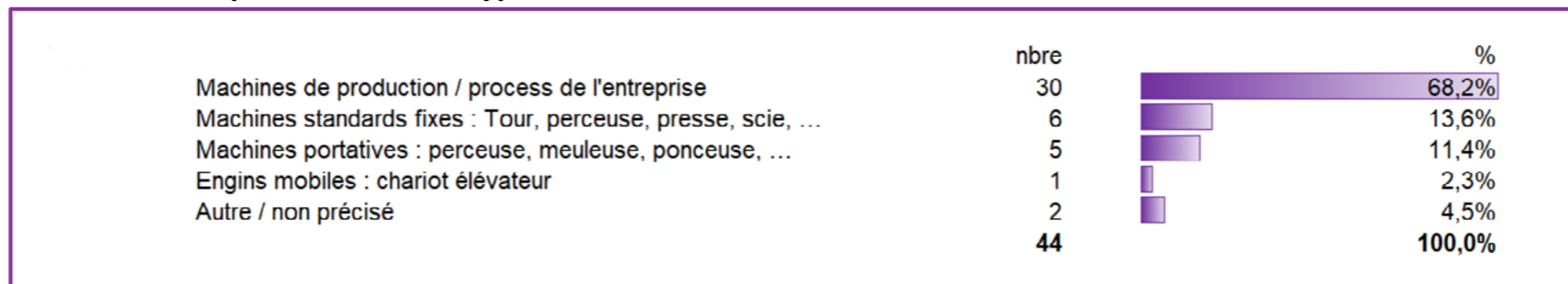
➤ Répartition suivant le type de risque :



Commentaire : Le risque machine, les chutes de hauteur ainsi que le risque d'écrasement représentent 80% des accidents du travail graves et mortels en maintenance.

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

➤ Focus sur le risque machine : le type de machine concerné :



Commentaire : Les machines de productions restent majoritairement concernées sur l'origine de l'accident avec des interventions sur des installations non consignées dans plus de 80% des cas.

➤ Répartition suivant la localisation de l'accident du travail :



Commentaire : Les accidents du travail se produisent majoritairement dans la zone de production, directement sur la machine où a lieu l'intervention avec des conditions d'accès plus difficiles. Les interventions dans l'atelier de maintenance sont généralement mieux organisées et maîtrisées (pièces d'un gabarit plus petit, matériel consigné, dispositif d'aide à la manutention, ...).

LA SINISTRALITÉ EN MAINTENANCE

➤ Répartition suivant la nature de l'intervention :



Commentaire : Dans 52% des cas, l'accident a lieu lors de l'opération de dépannage/réparation. A noter que les opérations de nettoyage des machines (alors que la machine est en fonctionnement) sont à l'origine de 21% des accidents du travail graves et mortels en maintenance.